

Homicide à Kango

Kouendzi Aimé a-t-il assassiné Mbina-Mbina Sylvestre?

Styve Claudel ONDO
MINKO
Libreville/Gabon

La cavale du présumé meurtrier s'est achevée, le jeudi 18 juin dernier, à la faveur de l'opération commando diligentée par les gendarmes de la brigade routière de Kango, qui ont extrait le jeune homme du temple bwiti dans lequel il s'était réfugié, dans les confins de Bambouchine.



Photo : SCOM

Sieur Kouendzi que les gendarmes vont déférer demain.



Photo : SCOM

Une photo de la victime de son vivant.



Photo : DR

Le corps de Sylvestre Mbina-Mbina retrouvé deux jours plus tard.

AURAIT-IL véritablement pris son compagnon, Gabonais comme lui, pour un singe mandrill, alors que tous les deux étaient aux trousses de la meute de cette espèce, le jeudi 11 juin dernier, dans la forêt de la Lobé, par Kango, à environ 158 km de Libreville ? C'est l'une des questions à laquelle l'enquête devra donner des réponses, à la suite du coup de feu tiré par Aimé Rodrigue Kouendzi, 33 ans, qui a tué sur-le-champ Sylvestre Mbina-Mbina, 56 ans. Après une semaine de cavale entre les

provinces de l'Estuaire et du Moyen-Ogooué, le présumé meurtrier a finalement été mis aux arrêts par les gendarmes de la brigade routière de Kango. Le rapport d'enquête présente la victime comme travaillant, avant le drame, pour le compte d'un exploitant forestier. Alors que Aimé Rodrigue Kouendzi chassait pour subvenir à ses besoins. Aussi, ce dernier mettra-t-il à profit le déplacement de l'équipe de l'exploitant forestier dans la zone de la Lobé, au-delà des plantations de la société

Olam, pour monter dans le véhicule emprunté par ce groupe, afin de rallier son périmètre de chasse. Son oncle, qui n'est autre que le chauffeur dudit véhicule, accède à la requête de son neveu faite la veille. Le ramassage de l'équipe se fait très tôt aux alentours de 5 heures. « Après avoir débarqué le chef de chantier à la hauteur du premier parc animalier, l'expédition se retrouve face à un troupeau de singes mandrills, qui traversait la route. Sylvestre Mbina-Mbina prend l'arme de son

chef de chantier et descend du véhicule. Aimé Rodrigue Kouendzi, qui ne veut pas rater cette belle occasion, met aussi pied à terre », indique le directeur de l'enquête. Mais les deux chasseurs ne prennent pas la même direction. Car le quinquagénaire emprunte le côté droit de la chaussée, vers lequel se rendent les siamiens, pendant que son neveu décide de remonter par la gauche d'où les primates sont sortis. Peu après la disparition des deux hommes dans la brousse, le reste de l'équipe entend une détonation et des cris. Par la suite, Aimé Rodrigue Kouendzi sort du bois - curieusement par le chemin emprunté par la victime - en clamant ne pas

être l'auteur du tir. Et comme les recherches effectuées par l'un des ouvriers pour retrouver Sylvestre Mbina-Mbina se révèlent infructueuses, le chauffeur et son staff décident de rebrousser chemin. Constatant que l'affaire est émaillée de zones d'ombre, des témoins contactent, le vendredi 12 juin, les gendarmes de la brigade routière de Kango. Les pandores, en ratissant la zone dès le lendemain, trouvent le corps de la victime. Il est déjà dans un état de putréfaction avancée. Entre-temps, Aimé Rodrigue Kouendzi prend la fuite. Mais c'est sans compter avec la détermination des limiers. Un bon renseignement les conduit

jusqu'au fuyard, qui s'est réfugié dans les confins de Bambouchine, dans le sixième arrondissement de Libreville. C'est ainsi que le jeudi 18 juin, autour de 21 heures, un commando d'agents de gendarmerie de Kango parvient à extraire le mis en cause du temple bwiti dans lequel les membres de sa famille l'ont conduit. « Nous avons dû utiliser des méthodes peu orthodoxes pour contraindre le grand-frère de l'homme en cavale de nous conduire à ce dernier », fait savoir l'Officier de police judiciaire (OPJ). Aimé Rodrigue Kouendzi devrait être présenté incessamment devant la justice, qui élucidera pour de bon cette affaire.

Accident de la circulation à Bitam

Deux morts et cinq blessés au village Mimbang



Photo : SSB

Camille Mve Ollomo, l'un des occupants ayant perdu la vie sur-le-champ.



Photo : SSB

En avant-plan, le véhicule conduit par l'élément de la brigade de gendarmerie de Meyo-Kiè, à l'origine du drame.

SSB
Bitam/Gabon

LE samedi 20 juin 2015 restera une journée noire pour les Bitamois, plusieurs accidents de la circulation ayant été enregistrés, notamment sur l'axe Bitam-Eboro, en grande partie à cause de la violation des règles élémentaires du code de la route par de nombreux automobilistes. Le choc le plus violent est celui qui s'est produit au village Mimbang, à environ 10 km de Bitam, entre deux voitures de marque Toyota - une de type Celica, sans plaque d'immatriculation, et une autre référencée K. E. Bilan : deux morts, l'enseignant à la retraite Camille Mve Ollomo, décédé sur-le-champ, et une élève qui a rendu l'âme un peu plus tard dans la soirée, dans un hôpital d'Oyem. Selon les premiers témoi-

gnages, le Toyota Celica conduit par un gendarme en poste à Meyo-Kyé - avec à son bord deux de ses collègues et deux demoiselles en classe de Terminale - revenait du "Marché Mondial", en territoire camerounais. Tandis que l'autre véhicule au volant duquel se trouvait le chef de regroupement du village Engo, Thierry Abessolo Nkili, effectuait le sens inverse. Tous les occupants de ce véhicule venaient de prendre part aux obsèques de Rachel Hauger, née Avomo Mbele, une des notables de Bitam. A hauteur de Mimbang, les deux automobiles entrent en collision. La violence de l'impact est telle que l'enseignant à la retraite rend l'âme sur le champ. Le chef de regroupement se retrouve, de son côté, avec les deux jambes complètement broyées. Les secours mobilisés, les blessés sont évacués au centre médical de Bitam et

au Centre hospitalier régional d'Oyem, chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. Mais une élève, parmi ces blessés, dont l'identité n'a pas été révélée, passera de vie à trépas vers 22 heures. En raison des carences en plateaux techniques de ces deux structures sanitaires, les accidentés devraient être transférés, ce jour, vers Libreville. Le conducteur du Toyota Celica, à ce qu'il semble, se serait rendu coupable de nombreuses entraves au respect du code de la route: conduite sans permis, mise en circulation d'un véhicule non immatriculé, excès de vitesse. Très courroucés, les parents de l'enseignant décédé ont aussitôt exigé que la gendarmerie assume ses responsabilités. Aussi, les responsables de la brigade centre de Bitam, au seuil de laquelle le corps s'est retrouvé, se sont-ils occupés de le transférer à la maison des pompes funèbres d'Oyem.

À PARIS, AU RAYON D'OR

Des GRANDES marques à PETITS prix !

Jusqu'à -50%



EASTPAK
SAMSONITE
DELSEY

HERSCHEL
KIPLING
LIPALUT

TED LAPIDUS
HELLO KITTY
LACOSTE

JUMP
SNOWBALL
TANN'S

www.rayondor-bagages.fr

■ M° République
178, rue du Temple
PARIS 3°
Tél. : 00 33 1 42 72 03 76

■ M° Gare de l'Est
81, Bd de Strasbourg
PARIS 10°
Tél. : 00 33 1 40 35 12 72

■ M° Gare du Nord
7, Bd de Denain
PARIS 10°
Tél. : 00 33 1 45 26 88 72

PAS D'ENVOI

VENTE EXCLUSIVE DANS NOS MAGASINS

DETAXE A L'EXPORTATION